

**La lutte collective paie toujours.**  
Démonstration en quatre pages.

Si chacun ou chacune, se dit qu'il ou elle aimerait mais qu'il ou elle ne peut pas se permettre de manquer le travail, d'aller dans la rue dire non à quelque chose qui le ou la chiffonne, voire qui l'estomaque - parce que, vraiment, ces derniers temps, ils y vont fort ! -, si **chacun ou chacun d'entre nous n'ose pas** - ça fait mauvais genre, le patron ou même les collègues risquent de me prendre pour un(e) cinglé(e), un(e) rebelle, je risque d'y laisser des plumes - **ou n'ose plus** - j'ai donné, j'en ai marre, on dirait que ça ne sert à rien, on ne sera jamais tranquille -, **chacun et chacune d'entre nous le sait** : il n'y a qu'**ensemble** que l'on y arrivera.

Quelle que soit la lutte, quel que soit l'enjeu, c'est collectivement que l'on pèse, nous qui n'avons ni les millions ni les "bons" amis ; notre force, c'est le collectif. Et quand on s'y met, ça marche, on gagne ! Parfois la victoire est totale, parfois on n'arrive qu'à éviter le pire, et c'est déjà beaucoup. Toujours on gagne en rencontres, en échanges, en disputes instructives, en débats, en envies de continuer parce que nos luttes sont justes et qu'on va savoir pourquoi, ça fait du bien d'oser dire non, ou d'oser dire que l'on veut ce qu'il y a de mieux pour nous. Ces luttes sont justes pour nous, mais aussi pour les autres, que la société actuelle, pleine d'injonctions martelées partout et tout le temps - "Achète-ci", "Fais pas ça", "Dépêche toi", "Ne pense pas, c'est fatigant et on le fait pour toi." - nous fait oublier. Cet autre que je vais aider aujourd'hui en contribuant comme je peux à la caisse de grève ou simplement en encourageant (même si c'est un(e) cheminot(e) qui m'a fait attendre 3 heures le prochain train, oui oui), cet autre se bat aussi

un peu pour moi. En disant non à l'absurde d'une proposition de loi ou en exigeant, pour elle ou lui, de meilleures conditions de travail, c'est un peu de mes droits qu'il ou elle protège, c'est un peu de mes acquis qu'il ou elle permet de préserver voire même, rêvons un peu, c'est un peu grâce à lui ou elle que j'obtiendrai de nouveaux droits. Manifester, participer à un rassemblement, à un blocage, à une AG, c'est aussi retrouver l'autre, les autres, le sens du collectif, de l'entraide, de la débrouille ensemble, de l'envie de partager, du plaisir qu'un ou qu'une autre partage avec moi ce qu'il ou qu'elle a ou sait, c'est [re]trouver le collectif dans une société qui nous enseigne, de gré ou de force, l'individualisme.

Les luttes collectives sont, historiquement, les lieux et les temps qui ont permis aux peuples de se réapproprier un peu de souveraineté sur leurs vies qui, régulièrement, se retrouvent accaparées par et pour quelques-uns. Nous avons tenté, dans les pages qui suivent, de revenir sur quelques mouvements collectifs et sur les libertés et les droits qu'ils ont arrachés, parfois difficilement, dont nous profitons pour l'essentiel toujours.

Bonne lecture et rendez-vous le 15 septembre, dans la rue !



... un perd, mais si on ne s'était pas battu ??

Et c'est pas fini !

solidaires.13@orange.fr / 04 91 91 90 53



Les syndicats de luttes ont dit : « preneurs » ... Tout était bon pour eux.

beaucoup de choses ont été faites, les jeunes, les femmes, les associations ont été impliqués et des changements ont été réalisés.

Voyons ça !

National de

ent aussi des mesures de réduction de la consommation de

France), des mesures de réduction de la consommation de

du centre de la France, des mesures de réduction de la consommation de

biens et des services, des mesures de réduction de la consommation de

la santé, des mesures de réduction de la consommation de

à Nantes, des mesures de réduction de la consommation de

accordé, des mesures de réduction de la consommation de

16 par le

résumer, des mesures de réduction de la consommation de

si tu veux, des mesures de réduction de la consommation de

leurs obligations, des mesures de réduction de la consommation de

et de la consommation de

à

à

à

à

à

à

à

à

à

! Les luttes du printemps/été 2016 mes droits ?

avant ? exigé de la part de l'employeur public et de la collectivité des mesures de réduction de la consommation de

t-il ? obligé(e) de renoncer à une partie de son salaire. Pour la durée de la grève, une journée de

ir ? meilleur-ensemble, un contrat à durée déterminée, des mesures de réduction de la consommation de

résumer, si tu veux, leurs obligations, et de la consommation de

à

à

à

à

**Solution des mots croisés engagés**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	R	E	P	R	E	S	S	I	V	E
II	E	T		I	M	P	O	S	E	R
III		U	S		P	O	L	I	C	E
IV	M	I		A	L	L	I	E		
V	A		F	R	O	I	D		S	I
VI	C	R	U		I	E	A	S		N
VII	A	U	S	T	E	R	I	T	E	
VIII	D	I	I		S		R	O	L	E
IX	A	N	O	N		N	E	U	F	
X	M	A	N	I	F	E	S	T	E	R

